



**CFDT Éducation Formation Recherche
Publiques des Pays de Loire**

9, place de la Gare de l'État, case postale
n° 9

44276 Nantes Cedex 2

Téléphone : 02 51 83 29 30

nantes@sgen.cfdt.fr

<https://paysdeloire.sgen-cfdt.fr>

Le 10 septembre 2024,

**Déclaration liminaire
CDEN de Vendée, le mardi 10 septembre 2024**

Madame la directrice académique des services de l'Éducation nationale en Vendée, Monsieur Le préfet de Vendée, mesdames et messieurs les représentants des parents d'élèves, chers collègues,

En mai dernier, le SGEN-CFDT a tenu son congrès à Lorient. Cela a été notamment l'occasion d'un changement de nom. Nous sommes dorénavant la CFDT Éducation, Formation, Recherches publiques. C'est plus long, mais aura le mérite d'être plus clair pour le grand public.

Clarté ! Voici une valeur qui nous fait défaut en ce moment.

La rentrée est en effet marquée par un flou certain cette année. Le président de la République continue à chercher la perle rare, qui pourrait contenter tout le monde et lui le premier. Pendant ce temps, nous avons un gouvernement démissionnaire, le plus long de l'histoire de notre République. Des ministres démissionnaires, censés expédier les affaires courantes.

Cependant, de nombreuses annonces ont eu lieu au niveau national, pas toujours concrétisées dans les textes. Et heureusement, compte tenu du rejet quasi unanime des mesures contenues, par exemple, dans le choc des savoirs.

Certaines de ces réformes rentrent néanmoins en application, même si elles ont fait une quasi unanimité contre elles

Elles s'appliquent souvent dans l'urgence et sans tenir compte des réalités, comme les groupes de besoin au collège ou la réforme de la voie pro en terminale. La mobilisation syndicale a permis d'atténuer certains effets, comme les évaluations nationales en 5e et en 3e devenues facultatives, par exemple. Mais nous restons vigilants.

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques s'oppose notamment au caractère obligatoire des évaluations nationales et à leur caractère systématique dans le premier degré.

Nous demandons l'abandon du caractère obligatoire. Dans le cas où il devait être maintenu, la CFDT demande pour tou·te·s les enseignant·e·s d'élémentaire concerné·e·s, **à leur choix**, 9h de décharge d'enseignement sur le temps de classe et non sur les APC ou une rémunération supplémentaire équivalente à 9h.

Nous allons cependant continuer à supporter le stress de réformes trop rapidement définies et imposées sans dialogue réel.

La CFDT Éducation, Formation et Recherches publiques porte le projet d'une société capable de réduire les inégalités et fait de l'émancipation de chacune et chacun le cœur de la mission éducative. La République doit aussi être sociale pour être démocratique : le maintien de la cohésion sociale garantit le vivre ensemble.

Nous dénonçons donc toute décision verticale et déconnectée des réalités du terrain. Nous demandons en outre un meilleur dialogue social et l'ouverture de discussions pour déployer des mesures fortes portant davantage de mixité sociale et scolaire et des moyens pour gérer l'hétérogénéité au profit de toutes et tous.